

**Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation**  
**70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps**

**Cérémonies du 26 avril 2015**

**« Je ne veux pas que mon passé soit l'avenir de mes enfants et petit-enfants »**

**Le nécessaire devoir d'apprendre de l'expérience du pire**

La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation a été instituée afin de **rappeler à tous le drame historique exceptionnel que fut la déportation** durant la deuxième guerre mondiale, et de rendre hommage à toutes les victimes, survivantes ou disparues dont le comportement fut souvent héroïque face à la volonté de briser leur dignité, de les déshumaniser, souvent de les assassiner.

Ces cérémonies ont pris une dimension particulière en ce 70ème anniversaire de la libération des camps, marqué par un **retour préoccupant des extrémismes et des racismes qui étaient déjà à l'origine des horreurs de la seconde guerre mondiale.**

Au Camp des Milles, elles ont débuté par les dépôts de gerbe puis par la lecture des noms et âge des enfants et adolescents déportés de ce principal camp de la région sud-est en août et septembre 1942 vers Auschwitz où ils furent assassinés. Abraham, Myriam, Hans, Anna, Susy, Otto...

Dans le silence et le recueillement, Nina 11 ans égrène cette liste avec une voix fragile. Lentement... Pour simplement ne pas les oublier eux ainsi que leurs parents, soit plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs, partis de ce lieu vers la mort programmée. Des fleurs coupées sont alors déposées par des enfants de l'École Juive d'Aix-en-Provence en hommage à leurs semblables dont la vie fut brutalement interrompue.

Puis *« pour se rappeler que, face aux extrémismes et aux fanatismes il est possible d'agir au nom du vivre ensemble et des valeurs de justice, de tolérance et d'humanité »*, les noms des Justes ayant œuvré pour les internés du Camp des Milles sont lu par Bertrand Manen, fils du Pasteur Henri Manen et son épouse Alice, Justes des Nations, présents lors des déportations.

La parole est alors laissée aux déportés et victimes de la barbarie nazie, aux résistants et à leurs représentants. Denise Toros Marter, déportée à 16 ans à Auschwitz, Jean-Louis Medvedowsky Président de l'Union des Déportés, Internés, Familles de Disparus et Fusillés de la Résistance Aixoise et Marie-Thérèse Claverie, Présidente Départementale de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance appellent au nécessaire devoir de se souvenir, à la vigilance face à la montée des extrémismes, à la détermination pour rejeter les discours et les comportements xénophobes, racistes et antisémites.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, évoque tout d'abord le centième anniversaire du génocide des Arméniens dont la souffrance collective est redoublée par la non-reconnaissance, puis les Chrétiens d'Orient et du Nigeria massacrés parce que chrétiens. Puis il rapporte l'émotion ressentie à Buchenwald le 12 avril dernier, anniversaire de sa libération, devant les quelques déportés survivants partagés entre la tristesse de voir monter à nouveau les extrémismes identitaires et le serment réitéré de lutter pour un monde meilleur.

En écho fidèle à leur appel à poursuivre leur combat, Alain Chouraqui lit alors le serment de Mauthausen fait par les survivants le 16 mai 1945 et reprend la conclusion du serment de Buchenwald :

**« Notre idéal est la construction d'un monde nouveau dans la paix et la liberté »**

Après les prises de paroles des élus, Serge Gouteyron, Sous-préfet d'Aix-en-Provence, représentant l'Etat affirme : *« Il nous revient de résister à la tentation du repli, à la tentation du communautarisme, à la tentation de la facilité et du compromis. Et tout cela nous engage, dans nos dignités et fonctions, mais pas uniquement, à tous les échelons de la société. L'Etat, les enseignants, les chefs d'entreprises, les particuliers, nous devons être à la hauteur, plus que jamais. »*

Cette commémoration s'est poursuivie par un autre temps de recueillement au Centre-ville d'Aix où un hommage particulier fut rendu place des Martyrs de la Résistance aux déportés et fusillés de la Résistance aixoise.

**« Je ne veux pas que mon passé soit l'avenir de mes enfants et petit enfants »** a martelé d'une voix vibrante un déporté lors de la cérémonie du 27 janvier dernier à Auschwitz.

Il appartient à chacun d'entre nous aujourd'hui d'apprendre de l'expérience du pire que furent les génocides du XXème siècle. Le Site-mémorial du Camp des Milles, dans le seul camp français d'internement encore intact et accessible au public, entend y contribuer par le développement de ses actions de mémoire et d'éducation.

**Contacts Presse :**

**ODILE BOYER**  
odile.boyer@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**RAPPEL :**

***Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.***

***Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"***

***L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.***

***Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :***

- ***Le Volet historique*** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- ***Le Volet mémoriel*** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- ***Le Volet réflexif*** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'***exposition nationale de Serge Klarsfeld*** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le ***Chemin des Déportés***, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, et le Groupe Alteo.

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation - 40, chemin de la Badesse - CS 50642 - 13547 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 4 - FRANCE - Tél. : + 33 (0)4 42 39 17 11 - Siret : 513 626 713 00012

Reconnue d'utilité publique